



BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ



OBJECTIFS

Le titulaire du BP ATPS assure des activités et responsabilités dans différents domaines :

- Prévention et lutte contre l'incendie, la malveillance, les risques techniques.
- Prévention des accidents et secours aux personnes.
- Maîtrise des outils de télésurveillance.
- Organisation de l'intervention dans le cadre de la télé sécurité.
- Tâches administratives et actions de formation.

CONTENU

UV 1 - Module Secourisme : 14 heures
UV 2 - Module Environnement juridique : 16 heures + 5 heures (complément tronc commun)
UV 3 - Module Gestion des conflits : 5 + 9 heures (complément tronc commun)
UV 4 - Module stratégique : 6 + 2 heures (complément tronc commun)
UV 5 - Module Prévention des risques d'incendie : 7 heures
UV 6 - Module d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 7 heures
UV 7 - Module sensibilisation aux Risques Terroristes : 13 heures
Réagir face à une attaque
Secourir
UV 8 - Module Professionnel : 45 heures
UV 9 - Module palpation de sécurité et inspection des bagages : 7 heures
UV 10 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité : 7 heures
UV 11 - Module gestion des risques : 11 heures
UV 12 - Module événementiel spécifique : 7 heures
UV 13 - Module gestion des situations conflictuelles : 7 heures
UV 14 - Module industriel spécifique : 7 heures

PRÉ-REQUIS

CAP agent de prévention et de sécurité ou TFP APS (ex CQP) et titulaire d'une carte professionnelle.

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

875 heures

DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.
Une session par an.

TARIF

11 375 € (coût maximum de la formation).
Alternance : selon le niveau de prise en charge de France Compétences. Formation gratuite pour le bénéficiaire, frais pédagogiques pris en charge par l'entreprise.

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage
Contrat de professionnalisation
CPF
CPF de transition
Financement individuel
Plan de développement des compétences
ProA

MODALITÉ D'ADMISSION

Admission sur dossier
Après entretien
Après test



NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (Bac général, technologique ou Professionnel)

SERVICE VALIDEUR

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

VALIDATION

Brevet professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves en cours et /ou fin de formation
La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

- ☒ Formation dispensée par le Lycée Marius Bouvier.
- ☒ Durée variable selon le parcours antérieur et tests de positionnement.
- Parcours accessible en formation continue.

RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification > RNCP 38227

POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Agent/e de sécurité
Convoyeur/euse de fonds
Maître-chien

Découvrez d'autres débouchés sur coteformations.fr <https://coteformations.fr/>

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2024

TAUX DE RÉUSSITE

75% de réussite aux examens pour cette formation

TAUX DE SATISFACTION

88% de satisfaction

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

Contacts

100% de retour à l'emploi à 6 mois dont 100% dans le métier visé

GRETA ARDECHE DROME

Lycée M.Bouvier, Tournon

60 route de Lamastre

07300 Tournon sur Rhône

GRETA Ardèche Drôme

Tél : 04 75 82 37 90



Annexe

 bp_aps.pdf

Mise à jour le 15 Janvier 2026

